



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1709-24**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1709-24 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement imposant un mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités n°1709 afin de mettre à jour les frais relatifs aux billets pour l'accès aux terrasses du Festival de cirque

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 5 juin 2023.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 7^e jour du mois de juin 2023.

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca